



DESCRIPTION DU CONOURS

DESSIN ET TECHNOLOGIE ARCHITECTURALE

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION.....	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (*anciennement Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.3 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/dessin-technologie-architecturale/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes dans l'exécution de tâches liées à la conception et au dessin ainsi que dans l'application des principaux thèmes suivants :

- Architecture — Conception de l'enveloppe, planification de l'espace, choix des matériaux

- Connaissance de la publication de la SCHL : *Construction de maisons à ossature de bois — Canada*
- Ingénierie — Systèmes structuraux et portées
- Construction — Normes réglementaires des codes du bâtiment et connaissance des assemblages en construction

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Avant leur arrivée au concours, chaque concurrent ou concurrente devra créer un modèle de 11 po x 17 po sur lequel figurera un cartouche d'inscriptions contenant l'information fournie dans l'exemple présenté sur le site Web de Skills/Compétences Canada. Ce modèle devra être accessible sur leur ordinateur pendant toute la durée du concours.

Voici quelques compétences et connaissances (parmi d'autres) à évaluer.

- Matériaux et méthodes typiques de construction résidentielle à ossature de bois
- Normes de dessin pour une maison individuelle
- Dessins d'exécution typiques pour une maison individuelle
- Graphiques de présentation typiques
- Utilisation d'une application de CDAO, notamment AutoCAD ou Revit d'Autodesk et d'autres

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Février 2023
Exemple de cartouche d'inscriptions	Février 2023
Normes de dessin du concours	Février 2023

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Préparation de dessins d'exécution/construction et de présentation⁸
- BIM/CDAO⁹
- Principes de conception et de planification⁷
- Mesure et mise à l'échelle, détaillage et croquis¹
- Exportation de dessins au format PDF⁹

- Évaluation des connaissances sur la construction à ossature de bois
- Bref questionnaire à livre ouvert sur la publication de la SCHL : *Construction de maison à ossature de bois – Canada*⁷
- Évaluation de la perception spatiale

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁷Capacité de raisonnement (pensée critique, utilisation particulière de la mémoire), ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Imprimante au laser (11 po x 17 po) et/ou traceur
- Table et chaise
- Bloc d'alimentation 120 V CA
- Moniteur (1)

LES CONCURRENTS ET CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Cartouche d'inscriptions réalisé d'avance (voir les exigences à la section 2.4).
- Matériel informatique compatible avec Windows.
- Produits AutoDesk (AutoCAD, AutoCAD Architecture, Revit), la version de l'année ou la version la plus récente.
- Pendant le concours, il sera interdit d'accéder à Internet.
- À part les logiciels d'exploitation, aucun fichier n'est permis dans l'ordinateur de bureau ou le portable.
- Logiciel de création de PDF (Adobe Acrobat Writer). Les concurrents et les concurrentes doivent l'installer et le mettre à l'essai avant le concours. Voir ci-dessous les règlements propres au concours. Toute application PDF basée sur le Web est interdite.
- Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent veiller à ce que l'appareil soit déverrouillé afin que des documents et éventuellement des logiciels puissent être sauvegardés ou installés sur le disque dur et qu'une assistance technologique puisse être fournie sur place. Cela pourrait nécessiter un accès aux paramètres CMOS.
- La publication de la SCHL, *Construction de maison à ossature de bois – Canada*, est permise (version numérique ou papier).
- Échelles (en unités métriques et impériales)

- Calculatrice
- Crayon
- Papier
- Clé USB vide
- Les guides de l'utilisateur de logiciels, les manuels scolaires et les données électroniques (CD ou disquette) ne sont **pas** permis.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- S/O

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur au moment de la compétition.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Aucun ÉPI n'est requis.

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Aucun ÉPI n'est requis.

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Jour 1 – Dessins d'exécution/présentation	15
Jour 1 – Dessins d'exécution/présentation	30
Jour 2 – Épreuve théorique	5
Jour 2 – Dessins d'exécution/présentation	50

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Ouvrages de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Le seul ouvrage qu'il sera permis de consulter est la publication de la SCHL : <i>Construction de maison à ossature de bois – Canada</i>. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant le concours, il sera interdit d'accéder à Internet. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
Téléphones cellulaires et musique	<ul style="list-style-type: none"> • Il sera permis de se servir de lecteurs MP3 et de cellulaires en mode avion pour écouter de la musique durant le concours. L'usage d'écouteurs-boutons ou d'un casque d'écoute sera obligatoire. • Durant le concours, il sera interdit d'utiliser un téléphone cellulaire pour appeler, texter ou naviguer sur Internet. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.

<p>Matériel informatique et logiciels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les ordinateurs doivent rester dans l'aire du concours depuis la séance d'orientation jusqu'à la clôture du concours. • Il est interdit d'apporter des fichiers numériques de dessins dans l'aire du concours. Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que leur ordinateur ne contient que les fichiers des logiciels. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié. • Seules les bibliothèques, les familles, les blocs et les composants de logiciels par défaut peuvent être utilisés durant le concours. • Les membres du CTN vérifieront le respect du règlement à la séance d'orientation. • Tous les logiciels doivent être installés et fonctionnels avant le début du concours. Quiconque enfreindra ce règlement sera disqualifié.
<p>Défaillance du matériel informatique ou d'un logiciel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun soutien technique ne sera fourni pour les logiciels durant le concours. On suppose que les concurrents et les concurrentes connaissent bien les logiciels qu'ils ont choisis. Ils doivent posséder une connaissance pratique de leurs capacités. • En cas de défectuosité du matériel informatique ou d'un logiciel, le concurrent ou la concurrente concerné se verra accorder du temps supplémentaire équivalant à la durée de son arrêt de travail, jusqu'à concurrence de 60 minutes par jour, à la discrétion du CTN.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Dessins d'exécution/construction du plan d'étage » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Élévations » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Coupes de murs » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Mike Foley – Président
Île-du-Prince-Édouard	Bruceyene Collins
Québec	Sylvie Faber
Ontario	Joel Foster – Président adjoint
Manitoba	Ralph Lata
Saskatchewan	Andrea Clayton
Alberta	Peter Kelly
Colombie-Britannique	Wes Macaulay

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.